DEPARTEMENT DE L'AUDE REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2019-120

PPONDISSEMENT

LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

COMMUNE DE CASTELNAUDARY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Matière : Finances locales

Sous matière :

Subventions

Séance du Conseil Municipal du 20 mai 2019,

Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY

légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence

de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

OBJET:
DEMANDE DETR
2019 EVENEMENTS
CLIMATIQUES
DE JUIN 2018

Présents : GREFFIER Philippe, DEMANGEOT François, GUILHEM Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD Philippe, BATIGNE Brigitte, BESSET Jacqueline, GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, VERONIN-MASSET Jean-François, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth, CHABERT Sabine, BARTHES Chantal, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOU Stéphane, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric, RATABOUIL Michel,

Formant la majorité des Membres en exercices.

Procurations:

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCATION CONSEIL EN DATE DU : 14.05.2019

AFFICHAGE EN DATE DU: 14.05.2019

PUBLICATION DE LA PRESENTE EN DATE DU: 23 MAI 2019

Mme GIRAL Hélène donne procuration à Mme RATABOUIL Jacqueline, M. TAURINES André donne procuration à M. DEMANGEOT François, M. ZAMAI Giovanni donne procuration à M. MAUGARD Patrick, Mme RUIZ Patricia donne procuration à M. GREFFIER Philippe, Mme EL KAHAZ Sarah donne procuration à Mme BESSET Jacqueline, M. THOMAS Guy donne procuration à M. THOMAS Eric, Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

Absente excusée :

Mme CHOPIN Marie-Christine,

Secrétaire: M. GRIMAUD Bernard,

Notre commune a subi des dégâts liés aux intempéries les 10 et 11 juin 2018.

La collectivité a déposé en juillet 2018 une demande d'aides dans le cadre de la dotation de solidarité nationale suite à des événements climatiques.

Dans le cadre de cette procédure, l'Etat a retenu un montant éligible de 13 553,75 € HT pour la réparation des chemins abîmés ou pour la reprise des arrachements de voirie.

Ce montant éligible peut faire l'objet d'une aide de 30% dans le cadre de la DETR 2019.

Il est donc demandé à l'assemblée d'approuver cette demande d'aide de l'Etat.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE

APPROUVE la demande d'aide de l'Etat de 30% dans le cadre de la DETR 2019 pour la réparation des dégâts liés aux événements climatiques du mois de juin 2018.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre. Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Le Maire,

Patrick MAUGARD

CASTELNAUDARY, le 20 mai 2019.

Ampliation faite le : 2 2 M Å 1 2019 Certifiée exécutoire par réception en Préfecture le :

2 1 MAI 2019 Par publication le 2019 2 3 MAI 2019 Par délégation,

Le Directeur Général des Services

Hervé ANTOINE